



# Vente d'un terrain bloquée par classement en ZAC - quel recours?

Par **Kerisper**, le **20/05/2014** à **12:42**

Bonjour, et merci d'avance à tous ceux qui pourront m'aider.

Voici mon problème. A travers une SCI, je suis propriétaire, avec d'autres membres de ma famille, d'un terrain d'un hectare à l'époque partiellement constructible, au coeur d'une petite commune. Ce terrain fait maintenant partie d'une ZAC envisagée en 2009 et concrétisée en 2013 si j'ai bien compris (ça dure depuis tellement longtemps!).

Nous ne pouvons donc pas le vendre ni rien y construire. Nous devons pourtant payer la taxe foncière tous les ans (plus de 1.000€) et débroussailler régulièrement etc.

Nous n'avons aucune nouvelle d'aucune sorte sur ce qui se passe, ni même de date précise à laquelle la commune envisage de racheter ce terrain! Nous avons grandement besoin de récupérer l'argent ainsi immobilisé.

J'ai contacté une association de consommateurs qui me conseille de mettre la commune et l'aménageur en demeure de se prononcer sur cette acquisition en vertu du droit de délaissement.

Qu'en pensez vous?

Et comment éviter qu'ils s'en tirent à bon compte avec une offre de prix ridiculement basse ?

Je vous remercie d'avance,  
bien à vous